

**"La dimension sociale de l'espace européen de l'enseignement supérieur
et la compétition mondiale"**

- Recommandations issues du Séminaire de Paris -

Les Ministres en charge de l'enseignement supérieur réunis à Berlin les 18 et 19 septembre 2003, ont souligné l'importance de la dimension sociale dans la construction de l'espace européen d'enseignement supérieur (EEES) :

"Les Ministres réaffirment l'importance de la dimension sociale du Processus de Bologne. Le besoin d'accroître la compétitivité doit être contrebalancé par l'objectif qui vise à améliorer les caractéristiques sociales de l'espace européen de l'enseignement supérieur, pour renforcer la cohésion sociale et réduire les inégalités sociales ainsi que les inégalités entre les sexes à l'échelle nationale et européenne. Dans ce contexte, les Ministres réaffirment leur position selon laquelle l'enseignement supérieur est un bien public et relève de la responsabilité publique.

Ils insistent sur le fait que, dans le domaine de la coopération et des échanges académiques internationaux, les valeurs académiques devraient prévaloir.

"Les Ministres s'accordent sur la nécessité de renforcer l'attractivité et l'ouverture de l'enseignement supérieur européen. Ils confirment qu'ils sont prêts à développer davantage les programmes de bourses en faveur des étudiants provenant des pays tiers. »

« Les Ministres soulignent la nécessité pour les étudiants de bénéficier de conditions de vie et d'études appropriées afin qu'ils puissent accomplir leurs études avec succès dans une période de temps donnée, sans se heurter à des obstacles dus à leur position sociale et économique. Ils soulignent également la nécessité de réunir davantage de données comparables sur la situation sociale et économique des étudiants. »

Envisagée par les Ministres comme contrepoids au besoin d'accroître la compétitivité de l'Europe, la dimension sociale apparaît, à l'issue du séminaire, comme un élément constitutif de l'EEES et une condition nécessaire à son attractivité dans la compétition internationale.

Notre séminaire a ainsi considéré la dimension sociale de l'EEES comme l'ensemble des mécanismes qui visent à assurer l'égalité des chances et la cohésion sociale pour conduire le plus grand nombre de jeunes au meilleur niveau possible et au plein épanouissement de leurs potentialités. La dimension sociale de l'EEES inclut donc les processus d'accès à l'enseignement supérieur mais aussi les politiques d'accompagnement à la réussite des étudiants, les aides financières et matérielles ainsi que les politiques d'information et d'orientation.

La réalisation d'une société de la connaissance, visée par la stratégie de Lisbonne, exige dans chaque pays un accroissement de la part d'une classe d'âge accédant à l'enseignement supérieur. Cela ne sera possible qu'avec un accompagnement des étudiants, significatif et adapté. En ce sens, compétition économique et dimension sociale vont de pair.

L'exigence de qualité des établissements d'enseignement supérieur en Europe est l'une des pierres angulaires d'un EEES efficace et attractif vis-à-vis du reste du monde, que les Ministres se sont engagés à construire d'ici à 2010. Cette attractivité doit être fondée sur le plus haut niveau académique ainsi que sur la qualité des services rendus à l'étudiant, en particulier en termes d'information, d'orientation et de conseils, de logement, et d'insertion professionnelle.

La prise en compte de la dimension sociale suppose de veiller à réduire au maximum les taux d'échec et ainsi à assurer le meilleur niveau de formation possible au plus grand nombre.

Une véritable culture de la mobilité doit être développée. Dans cette perspective, la politique d'ouverture internationale des établissements doit veiller à intégrer la mobilité dans un parcours de réussite de tout étudiant et s'attacher à développer une mobilité de qualité, avec en particulier le développement de préparations linguistiques appropriées, de tutorats adaptés au profil de l'étudiant, de soutiens financiers pour permettre la mobilité y compris au niveau des études doctorales et post-doctorales. Au sein de l'Europe comme vis-à-vis des pays tiers, le développement de la mobilité qui est un principe clé de l'EEES doit s'effectuer sur des bases d'échanges équilibrés visant à conforter l'enseignement supérieur et la croissance économique dans les pays d'origine.

SUR LA BASE DE CES CONSIDERATIONS,

LES PARTICIPANTS AU SEMINAIRE RECONNAISSENT QUE :

- le renforcement de la dimension sociale de l'enseignement supérieur est l'une des conditions de la réalisation d'une société de la connaissance, objectif au cœur de la stratégie de Lisbonne, qui suppose l'augmentation du nombre de diplômés de l'enseignement supérieur par l'éducation et la formation tout au long de la vie ;
- l'origine sociale et économique ne devrait pas constituer un obstacle pour l'accès à l'enseignement supérieur, la réussite des études et l'accès à un emploi de qualité pour les diplômés ;
- la prise en compte de la dimension sociale dans l'EEES à l'échelon national ainsi qu'à l'échelon européen contribue à la création d'un espace européen d'enseignement supérieur cohérent, équilibré et compétitif.

EN CONSEQUENCE,

LES PARTICIPANTS AU SEMINAIRE RECOMMANDENT QUE :

- le processus de construction de l'espace européen d'enseignement supérieur améliore sa dimension sociale et en fasse une priorité ;
- dans cette perspective, une étude analytique spécifique, établie à partir d'initiatives existantes et sous la responsabilité du groupe de suivi de Bologne (BFUG), et ciblée sur la condition sociale et économique des étudiants, y compris les obstacles à l'accès et à la mobilité et prenant en compte les objectifs de l'éducation tout au long de la vie, devrait être menée à bien d'ici à 2007 dans tous les Etats membres du Processus de Bologne ;
- les décisions de financement dans l'espace européen de l'enseignement supérieur prennent en compte les objectifs de cohésion sociale relatifs à l'accès à l'enseignement supérieur, aux conditions de vie et d'étude des étudiants, aux aides financières et matérielles, aux services à l'intention des étudiants comme l'information, l'orientation et le conseil, ainsi que les aides à la mobilité, au niveau européen comme au niveau national ;
- les dispositifs d'évaluation de la qualité qui se développent, tant sur le plan interne que sur le plan externe, intègrent nécessairement la dimension sociale dans ses aspects liés aux conditions de vie et d'étude, ainsi qu'aux conditions d'accompagnement des étudiants, et apprécient celle-ci en étroite relation avec les multiples objectifs de l'enseignement supérieur et les résultats sur le long terme ;
- au-delà de Bergen, afin de faire de la dimension sociale de l'EEES une réalité, il est vital de maintenir la pleine implication et le travail en commun des autorités nationales, des établissements d'enseignement supérieur et des étudiants, ce qui constitue la seule garantie d'efficacité.